

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 15 JUIN 2012

Présents : Monsieur Desmarest, Maire
Messieurs Six, Breffel, Lecat, Littière, Barrette, Wallet, Braule.
Mesdames Barski, Perdrieau, Zieger.

Absents excusés et représentés : Madame Derenty.

Absent excusé: Monsieur Grandvalet.

Absents : Madame Jaworsky, Monsieur Babusiaux.

Secrétaire : Monsieur Barrette.

RAPPORT ANNUEL 2011 - GrDF

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ce rapport, après en avoir délibéré, adopte celui-ci à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2011 - LYONNAISE DES EAUX

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ce rapport, après en avoir délibéré, adopte celui-ci à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2011 DU PRESIDENT DU SYNDICAT DES EAUX

Le rapport annuel n'appelle aucune observation du Conseil Municipal.

CITY STADE

Une convention est à signer entre la Commune et le Conseil Général fixant différentes modalités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Maire, à signer cette convention.

CHANGEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES DE L'ECOLE

Les menuiseries extérieures (4 portes) sont en mauvais état et en simple vitrage.

Nous avons obtenu une subvention à titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux.

Le devis est à révision actuellement car les menuiseries doivent être équipées de verre SEKURIT.

Le Conseil Municipal décide d'accepter ce nouveau devis pour un montant supplémentaire de 1 500 euros HT environ.

SUPPLEANT - ATELIER MUSICAL DE CHOISY AU BAC

Conformément aux statuts du SIVOC, les titulaires et le suppléant sont :

Titulaires : Messieurs Wallet et Littière

Suppléant : Madame Perdrieau

RETRAIT DE LA COMMUNE DE RETHONDES - SIVOC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réitère sa sortie du Syndicat Atelier Musical de l'Oise

PLAN LOCAL D'HABITATION – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ATTICHY

Où les explications de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal approuve le P.L.H. de la C.C.C.A. mais refuse le programme d'action tel que chiffré par les études.

Fait à Rethondes, le 18 juin 2012

Le Maire,